

Nom et coordonnées de l'école : Les Platanes 3 place du Foirail	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE
Commune : Saint Selve	

Circonscription : Gradignan

Date :19 novembre 2019

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Blaviel Christine

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

Equipe enseignante :	Mmes Mathieu, Gurtler, Joseph, Persil, Pecqueur, Deslus, Le Moüel, Wilmot, Fiquet, Badiola, Girard, Ferreira, Barrieu, Gagnepain, Greseau, Kugener, Merceron
Le maire ou son représentant :	Mr Aunos Mme Burtin Dauzan Mr Bordelais
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	

Excusés :

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme Merceron

Fonctionnement du conseil d'école.

Composition du Conseil d'Ecole

En sont membres:

- le directeur de l'école, qui en est également le président,
- les enseignants de chaque classe de l'école, y compris ceux exerçant à mi-temps ou complétant une décharge de service,
- les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions,
- les représentants des parents d'élèves élus,
- le maire,
- le conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- le délégué départemental de l'Éducation nationale,
- un des membres du réseau d'aide psychopédagogique intervenant dans l'école,
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, membre de droit.

En fonction de l'ordre du jour, le président peut inviter, après avis du conseil d'école, toute personne dont la consultation est jugée utile.

Fonctionnement du conseil d'école

Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil. Il adresse les convocations et l'ordre du jour au moins huit jours avant la date de chaque réunion. L'inspecteur de l'Éducation nationale et les suppléants sont informés de la tenue du conseil. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves. Le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent

en demander une réunion à titre extraordinaire. Au cours de ces réunions, en dehors de l'ordre du jour, peuvent être explicitées les conditions de fonctionnement de l'école et fixées les dates de rencontres entre parents et enseignants. A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires en sont adressés à l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription et un au maire. Un exemplaire en est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves. En fin d'année scolaire, le directeur établit un bilan sur toutes les questions abordées au cours de l'année, notamment à propos de la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis que le conseil a formulés.

I Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité.

Après lecture le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Charte de la Laïcité :

Suite à la demande de la DSDEN, diffusion de la charte de la Laïcité à l'ensemble de la communauté éducative.

Cette Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République. Elle a pour vocation de rappeler les règles du « vivre ensemble » Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs, mission confiée à l'École par la Nation et réaffirmée dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013.

Une version simplifiée de la Charte permet de travailler et d'adapter à l'âge des enfants.

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs.

Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'école, qui assure aux élèves une culture commune et partagée.

La Laïcité permet donc l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

b) Sécurité à l'école

Exercice incendie : 2 exercices à réaliser dans l'année.

Mardi 19 novembre :

Déclenchement : 15h07 Maternelle évacuation en 2 min alarme audible partout dans les classes.

Il faudrait faire le prochain exercice dans la cour pour vérifier si les alarmes sont audibles quand tous les enfants sont dehors.

Elémentaire, les enfants étaient dans la cour. La directrice a du faire le tour de tous les boitiers car l'alarme ne se déclenchait pas. Il s'avère qu'un boitier était enclenché dans la classe 6 de maternelle ce qui pose un problème important. Il faudrait que les boitiers soient indépendants.

PPMS : le 10/10 plan particulier de mise en sécurité

Risques majeurs / attentat-intrusion : selon le risque, les conduites à tenir et les points de rassemblement différents.

La configuration de l'école pose problème pour l'audition du signal de déclenchement.

Il faudrait avoir des signaux électriques différents.

Exercice attentat-intrusion : jeudi 10 octobre

Scénario : on s'échappe

En élémentaire, au signal (donné par la personne qui constate l'intrusion) les élèves s'échappent par le portail rue du Gastounet, puis passent derrière le réfectoire pour se rendre vers la mairie.

Il faudrait que la porte près de la classe CP W puisse être ouverte avec le passe, permettant ainsi aux classes du haut de s'échapper sans entrainer un attroupement en bas de la cour.

Demande déjà effectuée l'an dernier (2018 /19)

En maternelle, ils s'échappent pour le moment par le portail qui donne accès sur le stade et se rendent via le stade à la salle polyvalente. Classes 6, 1 et 2 partent par le grand portail.

c) Hygiène à l'école

L'hygiène dans les établissements scolaires est l'ensemble des mesures destinées à protéger la santé et la sécurité des élèves. Les mesures d'hygiène sont d'autant plus importantes que l'école accueille de jeunes enfants, population plus exposée au risque infectieux.

L'école se doit d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être. Elle est aussi le lieu où, devenus élèves, ils vont parfaire leur éducation et construire leurs apprentissages.

C'est une marque de respect de soi et des autres. Elle doit être intégrée aux principes de base de l'éducation, et pas seulement aux moments où l'on se trouve confronté à une infection déclarée.

Elle doit être appliquée au quotidien par les élèves et tous les adultes intervenant à l'école, dans l'ensemble des locaux et espaces recevant des élèves.

Ménage :

Le nombre de toilettes est insuffisant, il avait été proposé lors d'un précédent conseil d'école, que les toilettes handicapés soient utilisées pour faire des toilettes en plus. L'aménagement n'a toujours pas été fait (prévu pendant les vacances de Noël).

2 toilettes filles qui ferment, 1 garçon qui ferme + urinoirs ; problèmes de fuites d'eau, vétusté, odeur, pas assez de savon, problème de bouton pressoir.

d) Budgets municipaux.

Pour l'année 2019 :

Fourniture : 16 000 euros (14500 en 2018), sur ce budget on impute 2500 euros pour le fonctionnement collectif, il reste 30,80 euros par élève.

APE : 5200 (4800 en 2018)

USEP : 800 euros

Bus : 7200 euros (6500 en 2018)

Demande d'ordinateurs et vidéoprojecteur dans chaque classe de maternelle.

APE

Subvention mairie : 5200

Bus : 7200 dont 3000 pour les vacances piscine

Il reste 4200 soit 270 euros/classe.

Photos : 4330

Adhésion : 2653

Chocolats : 938,50 (réparti par classe)

Tombola : 1565 euros

Don association des parents d'élève : 1500 euros (réparti par classe.) + prise en charge de la sono pour la kermesse de juin 2019 (450 euros).

Remise ce jour de l'association « parents des platanes » un chèque de 1600 euros.

e) Demande d'utilisation des locaux scolaires

Aide aux devoirs : utilisation de six classes d'élémentaire le mardi et le jeudi.

Les associations et atelier : Pouvons-nous être informées quand les locaux sont utilisés le soir ?

Aux bouquins Gourmands le lundi et jeudi de 17h15 à 18h, classe de Mme Merceron (et parfois celle de Mme Wilmot).

II) Communication

- a) Parents/Enseignants : Accueil des nouveaux parents de PS en fin d'année scolaire sur plusieurs soirées. Cette année, il y a eu 5 réunions le soir avec les nouveaux enfants et leurs parents. Les enfants ont pu découvrir l'école et la cour de récréation sereinement. Réunions de rentrée dans chaque classe au cours du mois de septembre. Le cahier de liaison permet d'établir une communication. Il permet le lien entre l'école et la maison. Communication des résultats des évaluations nationales. Communication du livret scolaire semestriel en élémentaire et du cahier de réussite en maternelle. Fréquence 2 fois dans l'année. Les parents élus interviennent dans chaque classe lors de la réunion de rentrée. Cahier d'activité en maternelle remis aux parents chaque vacances. BLOG de l'école, il y a eu peu de fréquentation sur l'espace collectif l'an dernier. En attente de remise à jour, néanmoins il y a des blogs de classe.
- b) Parents/direction :
3 conseils d'école au cours de l'année.
Organisation des élections des parents.
Une note d'information a été distribuée en début d'année, informant les parents de la disponibilité de la directrice et la possibilité de la joindre par téléphone.
- c) Parents/Mairie :
Portail famille mis en place depuis septembre 2018, règlement périscolaire sur le portail.
5 Commissions cantine.

III) Projets et vie de l'école

- a) Axes généraux.
Les axes du projet d'école 2016-2020 sont :
- Vivre ensemble
- Ouverture sur le monde
- USEP
Cette année, nous ferons un bilan du projet d'école qui déterminera les axes à mettre en œuvre pour le prochain projet d'école.
- b) Projet d'école et de classe.

Erasmus :

Une demande de nouveau projet pour 2019/2020 a été déposée à l'agence Croate, il a été refusé. Nous reconduisons notre demande pour la rentrée 2020, en apportant des modifications à notre première demande. Le thème est « l'héritage culturel ». Cette demande se fera en février 2020 et nous aurons les réponses en été 2020.

EMC :

Une semaine de **sensibilisation aux dangers des écrans** se déroulera du 20 au 24 janvier. Les enseignants de chaque classe travailleront en s'adaptant au niveau de leurs élèves. Une soirée jeux de société devrait être proposée par la mairie cette semaine ainsi qu'une soirée conte. Les parents d'élèves sont invités à vendre des chocolats, café pour récolter de l'argent...

Projet solidaire : cette année l'école engage les élèves dans **l'opération « un dessin contre la faim »**, ils seront sensibilisés à partir d'un film, de deux contes et réaliseront 4 cartes qu'ils vendront. Les bénéfices de la vente iront au profit de l'association.

Journée Handisport : les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront le 11 mai à une journée de sensibilisation au handicap sous forme d'ateliers sportifs : parcours fauteuil/Pétanque adaptée(Bocchia)/Sarbacane et carabine laser/Céci-foot/Goalball cécité.

Les classes de CE1-CE2 et CM1 auront une formation « **apprendre à porter secours** ».

Semaine pour le climat : du 25 au 29 mai 2020.

Travail sur la gestion des déchets : les classes de CP et CE1 participeront au projet « nettoyons la nature ». Les classes de CE2, CE1/CE2 et CM2 participeront à l'évènement « Zéro déchet » qui se déroulera sur la commune le vendredi 22 novembre de 16 à 20h.

Mme Fiquet : culture en lasagnes avec la classe de CE1/CE2

Intervention sur **la sensibilisation à la citoyenneté** en lien avec les pratiques numériques à destination des CM2 : lundi 25 novembre.

Intervention de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) à destination des CM1
Mardi 17 mars.

Les Thématiques abordées: la loi et moi, le rôle du gendarme, la notion du corps, la violence à l'école, le harcèlement.

Semaine Europe : une semaine avant chaque vacance est dégagée dans chaque classe, c'est l'occasion pour les enseignants de travailler sur différents pays Européens.

Certaines classes suivent le parcours de 2 jeunes à travers différentes villes européennes, leur faisant découvrir la culture, les emblèmes, quelques éléments géographiques de chaque pays.

Projet fusée CM1/CM2 et CM2 : Intervention de Mr Reignoux (papa d'élève) en CM2

Conception et réalisation d'une fusée des rêves dans un 1er temps - Tir -Analyse du tir et recherche d'un plan d'expérience

Réalisation de nouvelles fusées par groupe dans un 2eme temps -Tir et analyse –

Conception et réalisation d'une fusée personnelle dans un dernier temps - dernier tir!

Participation à un concours de tir pour les volontaires.

Probable participation au trophée AJSEP/

CROSS de l'élémentaire: le 3 décembre (**Chocolats chauds distribués par la mairie**)

Correspondance :

CE1 avec une classe de l'école Paul Langevin de Bègles.

CE2 Mme Badiola: 3 rencontres avec une classe de Léognan

CE1- CE2 Mme Fiquet avec Cabanac. Journée rencontre à St Selve (janvier 2020) et une journée « pêche et nature » en mai 2020.

Projet maternelle

Carnaval : mars

Chorale :

Reconduction de la chorale maternelle dirigée par Mme Blaviel à partir du 25 novembre.

Mise en place d'une chorale en cycle 2, répertoire des enfantastiques.

Cinéma : PSGS de **Mme Mathieu**

Petits films d'animation présentés à chaque séance, venus du monde entier, des films de Charlot, Buster keaton... 2 séances de cinéma à Pessac au printemps, suivies de l'élaboration d'un petit film en classe par les élèves, qui sera présenté en séance privée en fin d'année aux parents.

Cinéma le 20 décembre pour 5 classes de la maternelle. Film « bonjour le monde »

La Forge, salle de spectacle de Portets : « Lumière ! » 24 janvier 2020. 4 classes concernées (Classes 2, 4, 5, 6).

Intervention du Musée imaginé « le Portrait » (Mme Joseph) (Classes 1, 2, 4,5)

Intervention Muséum d'histoires naturelle sur le loup en mars, 4 classes concernées.

Jardin Botanique, le mardi 05 mai, avec la classe de PSGS de Mme Greseau et Mme Joseph

Sortie sur le bassin d'Arcachon à confirmer, classes 3 et 4

Europe : réalisation de drapeaux customisés européens et exposition jeudi 19 mai.

Maison de la nature : Les Tortues

A eu lieu le 15 octobre, toute l'école maternelle a participé à cette sortie.

Festivité de Noël : Goûter de Noël, le jeudi 12 décembre. Les enseignantes souhaitent changer la date. Le mardi 17 est proposé (à confirmer)

Cette année, les enfants attendront le Père Noël dans la salle de motricité et la chorale se produira autour des chants de Noël.

Projet « robot » :

GS : reconduction de la visite des étudiants de l'IUT GEII (génie électrique et informatique industriel) sous la tutelle de Mr Théolier (parent d'élève et enseignant à l'IUT).

Achat d'un robot par classe de GS pour une initiation à l'encodage.

Cycle 3 : visite interactive à Cap sciences pour les classes de CM1 de Mmes Barrieu et Cardoit et les CM1/CM2 le 7 novembre.

Toutes les classes de cycle 3 seront initiées à la programmation des robots Thymio en sciences.

Littérature :

CM1 Mme Girard : Rencontre avec Anne Samuel, auteure de romans de littérature jeunesse à la bibliothèque de saint selve le 12 novembre (dans le cadre du salon de livre de Léognan pris en charge une partie par la CCM et une partie par la mairie)

Soirée poésie avec les parents en décembre

CM2 : Rencontre avec l'illustrateur Paul Drouin le 14 novembre, échange sur son métier et atelier dessin.

Salon du Polar de St Symphorien: 1er juin pour les classes CE2 de Mmes Badiola et Fiquet et CE1 de Mme Merceron et Mme Kugener. Rencontres autour d'illustrateurs de romans jeunesse et ateliers

Décloisonnement /Echanges de service

Echange de service entre les classe de CM1CM2/ CM2 et CM1 de Mme Girard.

Mme Ferreira enseigne les sciences

Mme Deslus, la géographie

Mme Girard, l'histoire.

Langues vivantes

Echange entre la classe de CE1 et CM1-CM2 : anglais immersif et sciences/sport.

Italien pour les CM2 avec l'intervention de Mme Laforêt professeur d'italien au collège Montesquieu.

Intervenante en anglais de Stefany Higgins.

Cycle Piscine :

CP : de janvier à juin

CE1 et CP-CE1 du 13 septembre au 15 novembre.

CM2 : de novembre à janvier

Rencontres sportives :

CE/CP Mme Le Mouel, CM1/CM2 et CM1 Mmes Barrieu et Cardoit ont participé à une rencontre à Léognan pour la journée du sport scolaire le 27/09

Sorties scolaires avec nuitées :

CE2 de Mme Badiola et CE1 Mme Merceron : domaine d'Hostens du 6 au 10 avril 2020.

CM1CM2 et CM2 : Londres du 1^{er} au 6 juin 2020. Nous remercions la mairie pour la subvention de 2270 euros accordée pour ce voyage.

Sorties diverses :

CP et CE1/CE2 : fête du 100^{ème} jour d'école.

CP Mme Wilmot et CE1 : cirque Gruss en janvier.

CP Mme LeMouel et CM Mme Girard/ CE2 et CE1: un carnaval des animaux/mini concert le 9 et 10 mars + rallye découverte à Bordeaux pour les CE1-CE2 et CE1.

CP et CE1-CE2 : animation « Sylvère le ver » et mise en place d'un lombricomposteur dans les deux classes.

CP1 et CP2 : journée à Hostens en mai

CE2 et CM1CM2 : Chœur de l'opéra au grand Théâtre, le 5 décembre ;

CE2 et CM1 Mmes Barrieu et Cardoit : sortie de fin d'année chasse aux trésors à Balizac.

CE2 Mmes Badiola et Fiquet : visite et atelier à l'écomusée de la Vigne et du Vin, septembre.

CM1 Mmes Girard, Barrieu et Cardoit et CP et CP-CE1 : mini concert « Casse noisette »

CM1 : projet archéologique en lien avec caparchéo Pessac(rencontre avec un archéologue et organisation d'une exposition).

Les classes citadines :

CM1 Mme Girard : visite Bordeaux Médiéval et muséum d'histoire naturelle, le 11 mars.

CM2 (Mme Deslus) : Le 18^{ème} siècle et visite du musée d'histoire naturelle, le 11 mars.

PROJET FRESQUE :

Elémentaire

Dans le cadre de l'EMC les élèves de CM font des exposés sur des personnalités qui ont eu une action positive ou qui en subissant une ségrégation ont contribué à faire changer notre société. Exemple : Nelson Mandela, Rosa Park, Ghandi, mère Thérèse...

L'objectif est de réaliser avec un « street artiste » des pochoirs de ces personnalités et d'en faire un mur comme Mémoire.

Maternelle :

En lien avec l'EMC et le travail sur les émotions, le projet serait de faire peindre aux enfants de GS des portraits ou bonhommes avec expressions différentes.

Demande sera faite à la mairie pour pouvoir utiliser des murs de l'élémentaire et de la maternelle pour exposer les œuvres de façon pérenne.

c) Présentation des manuels en lien avec le projet d'école

Les enseignants utilisent des manuels, méthodes ou fichiers en lien avec les programmes et les orientations pédagogiques. Ils sont présentés en réunion de rentrée par chaque enseignant.

Pour le cycle III :

- maths « Maths+ » SED et MHM
- français « la grammaire au jour le jour » de Picot
- « Géographie à vivre » de chez Access et différents supports selon les besoins.

CE2 :

- Fichier « j'apprends les maths CE2 » de Remi BRISSIAUD

- Faire de la grammaire en CE2 de Françoise PICOT

CE1 et CE1/CE2 : Fichier « vivre les maths »

CP-CE1 : MHM

CP : -« Pilotis » en lecture étude du code

- MHM (Méthode Heuristique de Mathématiques) et « Explicite » en maths.

- « Écrire avec Ludo » en production d'écrit.

d) organisation pédagogique

6 classes en maternelle réparties en 3 PS/MS et 3 PS/GS : 177 élèves

6 ATSEM. Problème de remplacement lorsqu'une ATSEM est absente.

Réponse de Mme Le Maire : 1 atsem par classe donc 6 atsem au total. Elles sont chargées de s'organiser entre elles lorsqu'il y a un arrêt maladie. Les enseignants demandent de remplacer l'atsem par une animatrice. Mme Burtin répond que le taux d'encadrement est sur le temps périscolaire. Un recrutement est en cours mais le contrat ne peut pas être plus important que l'arrêt en lui-même.

10 classes en élémentaire réparties en 2 CP, 1 CPCE1, 1 CE1/CE2, 1 CE1, 1 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2, 1 CM2 : 260 élèves

IV) Parcours de l'élève.

a) Dispositifs d'aide : rappel des différents dispositifs proposés par l'Education Nationale pour venir en aide aux élèves présentant des difficultés (ponctuelles ou régulières) :

- les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : 1 heure /semaine le lundi

Dans chaque classe, ces activités sont proposées aux élèves repérés par l'enseignant de la classe

- l'aide aux devoirs, proposée depuis la rentrée 2018 par l'association « aux bouquins gourmands » lundi et jeudi de 17h15 à 18h du ce1 au cm2

- Dispositif devoirs faits du CE2 au CM2 le mardi et le jeudi de 16h00 à 17h00

- le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), composé d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (aide à dominante pédagogique). Les coordonnées figurent dans le cahier de liaison. La prise en charge d'un élève est proposée par son enseignant et doit être validée par ses parents pour être effective.

- Pôle ressource : c'est une instance composée de l'inspectrice, de psychologue scolaire, enseignant de RASED ... qui font des propositions aux enseignants accueillant des enfants qui présentent des comportements inadaptés.

d) Structures spécialisées.

- La classe ULIS sont des unités localisées pour l'inclusion scolaire :

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes). Ce sont les commissions qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

-Les **UEP2A** sont des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

L'enseignant en UPE2A est chargé de :

- Procéder à l'évaluation de positionnement en langue d'origine des élèves allophones.
- Enseigner le Français comme Langue Seconde au sein de l'UPE2A.
- Proposer, en lien avec la classe d'inclusion, un projet individuel pour chaque élève, qu'il ait été ou non scolarisé dans le pays d'origine.
- Evaluer régulièrement les progrès de l'élève en s'appuyant sur le CECRL et sur les compétences du socle.

f) Objectifs et actions cycle III

Le cycle 3 regroupe les classes de CM1 CM2 et 6^{ème} et recouvre donc l'école et le collège. Il a un double objectif :

- Consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux
- Permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège.

Des conseils école / collège sont mis en place régulièrement, ils se réunissent au moins deux fois par an. Ils sont tenus par une présidence conjointe premier et second degré assurée par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription du premier degré. Il a pour mission la mise en œuvre des projets.

Demande école :

Maternelle : un ordinateur et vidéoprojecteur installé par classe.

Qu'en est-il de la demande de marquage au sol ou lino pour des espaces de jeux délimités.

Réponse :Pas cette année, pour 2020.

Une demande de coffre a été faite pour ranger le matériel proposé aux enfants pendant le temps de récréation ainsi que des racks à vélo pour pouvoir utiliser l'espace du préau.

Les enseignantes font remarquer que le péri scolaire utilise les tapis de la salle de motricité le soir, elle constate que les enfants marchent dessus en chaussures et qu'ils sont parfois mis sous le préau. Ce qui les dégrade plus vite.

Mme Le Maire constate que les murs de la maternelle sont très abimés. Elle n'est pas d'accord pour faire des trous dans les murs. Il va falloir reprendre les murs. Elle souhaite qu'on étudie le projet en amont.

Photocopieur. Demande faite depuis quelques années.

Réponse : Premier trimestre 2020

Date de la venue du père Noël : le 17 décembre le matin.

Organisation de cette année, les enfants de la maternelle accueilleront le Père Noël dans la salle des maîtres en chorale.

Salle des maîtres : avoir internet

Les enseignantes souhaitent avoir deux tableaux et Internet dans la salle des maîtres.

Réponse : Logiquement il y a une prise qui permettrait d'avoir Internet.

Question parents :

1 : Collation pendant la récréation : pas possible

Non car il peut y avoir un problème d'allergie.

2 : Organisation goûter autour des fruits : cela se pratique mais c'est en fonction des projets des enseignantes et donc pas récurrent. Il y a eu un goûter d'automne dans certaines classes en lien avec le projet des enseignantes.

3 : Aménagement du parterre pour permettre une meilleure circulation des enfants à la sortie en élémentaire.

Problème de circulation à la sortie des classes.

Mme Le Maire ne souhaite pas répondre car elle pas d'éléments de réflexion ni d'idées à ce sujet n'ayant pas été dépositaire de la question en amont.

4 : Kermesse : Les parents demandent si il est possible d'organiser deux kermesses. : une en maternelle et une en élémentaire.

Nous sommes une école primaire, nous pensons que nous devons avoir une seule kermesse, de plus cela ne résoudra pas les problèmes de mauvaise écoute. Il serait peut être possible d'envisager la kermesse de façon plus traditionnelle : à savoir stand, jeux tenus par des parents et par des enseignants volontaires. Pas de spectacle collectif, les classes ne se produiront pas ensemble. Cependant certaines enseignantes proposent aux parents de leur classe en fin d'année de leur présenter le travail réalisé en classe.

5 : demande pour poser des filtres anti-UV sur les vitres des classes pleinement exposées au soleil pour limiter la chaleur. Réponse : c'est à l'étude.

6 : Projet Angleterre.

Reconductible ? Dépend des enseignantes. Pour le moment, il n'y a pas adhésion de toute l'équipe. En effet il est difficile de se positionner car les cohortes d'âge changent chaque année entraînant des doubles niveaux. L'an prochain projection de CM1CM2 avec 19 CM1. Il n'est pas envisageable de répartir dans les autres classes les 19 CM1 pendant le voyage.

Les CM1 du CM1CM2 participent-ils ? oui

Si l'an prochain, il y a un autre voyage, est ce que les ces CM1 participeront au voyage ? Oui, si ils sont dans la classe qui part.

Si le projet n'est pas reconductible, qu'en est-il des autres CM1 ? Ils ne participeront pas à un voyage mais grâce à l'implication de leur enseignante ils participeront à d'autres actions en lien avec les projets pédagogiques de leur classe mené sous la conduite de leur enseignante.

Coût école : environ 25000 euros

Coût parents : 300 euros soit 60 euros par jour. Des actions sont menées pour payer le différent et si possible faire baisser le prix. (pour un coût réel de 390 euros) – Rappel : il existe un service à la mairie (CCAS) qui peut apporter une contribution financière (soumise à condition)

Voyage : bus et bateau

Quelles actions sont prévues ? vente gâteaux, tombola, vente de chocolats de Noël

7: Est-il envisagé de mettre en place des délégués de classe ? Non. Les parents d'élèves réitèrent leur souhait et trouvent dommage que cela ne soit pas mis en place. L'équipe enseignante rappelle qu'en cycle 3 des temps de vie de classe existent pour donner la parole aux élèves et faire vivre la citoyenneté dans l'école.

Qu'en est-il de la médiation par les pairs ? Nous souhaitons reconduire, nous étions en attente des CEMEA qui devaient intervenir sur l'année 2. Si les CEMEA n'interviennent plus nous l'organiserons .

8: Devoirs faits : l'école avait lancé l'inscription à partir du CE1. La forte demande nous a obligé à refuser des enfants. Nous avons maintenu l'aide aux devoirs à partir du CE2.

Est-il possible d'augmenter le nombre de groupes de travail ? Non, c'est fonction du nombre d'enseignants volontaires.

9 : Qu'en est-il du nouveau projet ERASMUS ? Nous déposerons le nouveau projet retravailler dont le thème est « Héritage culture », si il est accepté nous aurons une réponse été 2020 pour une mise en place de 2020/2022. Les pays impliqués sont l'Espagne, la Sicile, la Grèce, la Croatie, la Lituanie et la France.

10 : Est-il possible de visiter l'école ? oui , uniquement pour les représentants des parents d'élèves.

11 Cantine : les enfants du dernier service ont-ils assez de temps ? Au début de l'année, cela nécessite un rodage mais maintenant sauf cas exceptionnel, ils n'arrivent pas en retard en classe.

12 : APC. Est-il possible de l'envisager sur la pause méridienne.

Non, car il faut 2h de pause pour pouvoir le faire sur ce temps. Il faut permettre aux enfants de se détendre.

La séance est levée à 20h13.

Fin du conseil d'école :

Prochain conseil d'école aura lieu le : jeudi 19 mars
Fait à Saint Selve le 13 novembre 2018

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :